

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE QUELQUES NYMPHALIDES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE (suite)
'LEP. NYMPHALIDAE'

par Roger MÉTAYE

Les Mélitées sont actuellement représentées, dans le département de l'Aube, par 8 espèces, soit 57 % de la faune française. En effet, *E. maturna*, qui n'a plus jamais été revu depuis 1942, en est exclu.

La présence des diverses espèces auboises, pour la période 1978-1984, et en prenant la tétrade pour unité de situation des stations, s'établit comme suit :

2991. <i>Melitaea cinxia</i>	5	2995. <i>Mellicta athalia</i>	33
2992. <i>Melitaea phoebe</i>	2	2998. <i>Mellicta parthenoides</i>	9
2993. <i>Melitaea didyma</i>	5	2999. <i>Mellicta aurelia</i>	2
2994. <i>Melitaea diamina</i>	3	3003. <i>Eurodryas aurinia</i>	15

Dans l'ensemble, les Mélitées sont en nette régression, du fait de la récupération progressive des friches et, surtout, du fauchage et du girobroyage effectués tout au long des routes et des chemins. Ceux-ci, pratiqués trop tôt et répétés, détruisent la flore et provoquent la disparition des insectes qui, autrement, pourraient se maintenir sur les accotements et les talus.

Les cartes ci-après ont été établies pour des exemplaires dont l'identification, dans certains cas (*athalia*, *parthenoides*), a été contrôlée par examen de l'apophyse distale des valves.

307, rue du Fbg-Croncels, 10000 Troyes





